

Réunion du 21 mars 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 75
Nombre de votants : 84

L'an deux mille seize, le vingt-et-un mars à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM. Guy LAFFITTE, Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, David CRABOS, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Nadia BEAUSSART (suppléante de M. Hervé LAFITTE), Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Dominique TOUYA, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Didier DARRACQ (suppléant de M. Michel JESER), Roger BUROSSE (suppléant de M. Didier REY), Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis VOIVRET (suppléant de M. Régis CASSAROUME), Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Gilbert AURRIAC, Encarnacion CANTON, Patrice LAURENT, François MATEOS, Olivier MOUNOLOU, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Bernard CAZENAVE, Yves DARRIGRAND, Emmanuel HANON, Jacqueline LACLAU-PECHINE, Claire-Lise LAFOURCADE, Dominique LALANNE, Valérie MARQUEHOSSE, Bernard MELIANDE, Marie-Luce MUSEL, Catherine LEYGUES, Patrick PEYRE-POUTOU, Bernadette PRADA, Jean-Marc TERRASSE, Bernard TURPAIN, Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Michel LABOURDETTE, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT et Francis LAYUS

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Alice BENAVENTE (pouvoir à M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET (pouvoir à M. Lucien PRAT), Bénédicte ALCETEGARAY, Michel LAURIO, Mathias DUCAMIN, Hervé LAFITTE, Michel JESER, Paul MONTAUT, Didier REY, Régis CASSAROUME, Véronique REMY, Anthony BERBEL, Corinne CARRIAT (pouvoir à M. François MATEOS), Bruno CIOSSÉ, Jeanne LUGA, Jean-Luc MARTIN, Pierrette DOMBLIDES (pouvoir à Mme Claire-Lise LAFOURCADE), Philippe GAUDET (pouvoir à M. Jean-Marc TERRASSE), Jean-Pierre HOURCLE (pouvoir à M. Emmanuel HANON), Fabien LARRIVIERE (pouvoir à Mme Bernadette PRADA), René LACABE, Franck VIREBAYRE-GASTON, David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET) et Philippe ARRIAU (pouvoir à M. Jacques CASSIAU-HAURIE).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mme Nadia GRAMMONTIN et M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ.

**RAPPORT N° 8 : CONVENTION AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE POUR
L'ORGANISATION DES MARCHES DE PRODUCTEURS DE PAYS -
SAISON 2016**

Rapporteur : M. Michel BARBÉ

Depuis 2011, la communauté de communes de Lacq-Orthez, en partenariat avec la chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques et les mairies, organise des marchés de producteurs de pays sur son territoire.

Ce sont des marchés de type festif au cours desquels les visiteurs peuvent acheter des assiettes proposées par les producteurs et les déguster sur place.

Afin de poursuivre la promotion des producteurs locaux auprès des consommateurs, il est proposé de reconduire les marchés de producteurs de pays en 2016 les :

- 7 juillet 2016, Place du Béarn à Mourenx,
- 4 août 2016, Place d'Armes à Orthez,
- 18 août 2016, Place Henri Lacabanne à Monein,
- 9 septembre 2016, Place du Palais à Arthez-de-Béarn.

Le label « marché de producteurs de pays » est porté par la chambre d'agriculture. Le respect de la charte « marchés de producteurs de pays » garantit que les produits (agricoles ou artisanaux) proposés aux consommateurs proviennent directement et exclusivement des producteurs eux-mêmes.

La chambre d'agriculture propose un accompagnement pour cette organisation qui comprend :

- la préparation de l'opération,
- la diffusion de l'information auprès des producteurs,
- l'aide à la définition des assiettes de pays qui seront servies sur chaque marché,
- la fourniture aux exposants de vaisselle biodégradable à prix coûtant.

Le coût de la prestation s'élève à 4 600 € HT pour l'organisation des quatre marchés. La chambre d'agriculture et la communauté de communes de Lacq-Orthez prennent chacune à charge 50 % de ce coût, soit **2 300 € HT** à la charge de notre collectivité.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres décide :

- **d'approuver** la convention avec la chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques portant sur l'organisation des quatre marchés de producteurs de pays à Mourenx, Orthez, Monein et Arthez-de-Béarn, convention annexée à la présente délibération,
- **d'autoriser** son Président à signer la convention avec la chambre d'agriculture pour l'organisation de quatre marchés de producteurs de pays en 2016.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 23/03/2016
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 23/03/2016